

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/09/2020

Dossier complet le :

28/09/2020

N° d'enregistrement :

2020-10129

#### 1. Intitulé du projet

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COOP ATLANTIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Magalie Machefert

RCS / SIRET

5 2 5 5 8 0 1 3 0 0 0 0 1 7

Forme juridique 4711

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un magasin "Super U".

Le projet a une surface de plancher de 5189m<sup>2</sup> dont 2514m<sup>2</sup> ouverte au public.

La parcelle totalisera 175 places de parking dont 5 "PMR" et 3 "Famille".

Tous les bâtiments existants ( gradins-vestiaires- rangements) seront démolis

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet consiste à déplacer le magasin "super U" existant rue des chênes, en face du projet.  
La station service restera sur l'ancienne parcelle

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le terrain actuel est un terrain communal comprenant un stade pour sports collectifs, football et rugby et des bâtiments associés à l'activité sportive des lieux (Gradins- vestiaires - rangements...).

Le terrain est nu à l'exception de quelques arbres isolés qui seront conservés sauf un arraché à l'emplacement de la future entrée sur le site au droit du deuxième rond-point.

pour le projet il sera planté 24 arbres à hautes tiges et 24 fruitiers de développement moyen.

Les travaux prévus pour une durée de 16 mois.

L'ensemble des travaux n'impacteront pas la circulation du réseau urbain et des avoisinants, tous les travaux d'aménagements urbains (carrefour rond point ...) seront exécutés avant le démarrage du bâtiment.

Tous les aménagements ont été entendus en amont avec les acteurs territoriaux. (commune-CARA-services...)

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La date n'est pas connue à ce jour

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?***La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

PC n° 017 131 20 N0013

Le projet est sur une parcelle de la zone UX a du PLU, le nouveau PLU a été élaboré en incluant le déplacement du magasin U sur cette nouvelle parcelle.

Le projet a été présenté en amont à la mairie.

Les emplacements des cheminements piétons, des accès, tiennent compte des prérogatives du PLU.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surf plancher : 5189.00 m <sup>2</sup> Emprise au sol : 5497.00 m <sup>2</sup>	Hauteur : 8.00m réserve 7.00m magasin forme emprise trapeze Longueur : 80 m (environ) Largeur : 68 m(environ)
Surf perméable : 4139 m <sup>2</sup> Surf imperméable : 3481m <sup>2</sup>	
Espace vert : 1328.00 m <sup>2</sup> Béton désactivé cheminement : 106 m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s)  
d'implantation**8,Rue des chênes  
17120 COZES**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0 ° 8 3 ' 5 3 " 25 Lat. 4 5 ° 5 8 ' 5 8 " 27

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic supplémentaire du à la circulation des véhicules de la clientèle est régulé par les aménagements routiers créés aux carrefours communaux modifiés (voir PLM projet). Nota: aménagement inexistant aujourd'hui sur le site du super U
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Livraison du magasin par des camions 2/ jour Le sas de livraison, le quai est entièrement clos. Un mur anti-bruit est édifié à l'arrière du bâtiment pour la façade à proximité des habitations.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les laboratoires denrées périssables ainsi que la boulangerie sont dotés de système de ventilation, d'extraction conforme à chaque activité.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création d'une aire de stationnement avec un éclairage dédié aux piétons, la norme nous impose 20 lux. Un dispositif d'éclairage sur horloge et détection crépusculaire sera envisagé et permettant l'extinction de l'éclairage en cas de non utilisation. l'horloge des candélabres sera réglé conformément à la réglementation en vigueur.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents limités raccordés au réseau existant collectif et communal
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'environnement immédiat du projet est périurbain, le projet ne va pas modifier l'environnement actuel.

Le terrain, un ancien stade, où la flore et la faune étaient peu abondante. Notre projet vient répondre à une dynamique économique et architectural locale tout en respectant les prescriptions du PLU concernant les espaces verts, les cheminements souhaités par les acteurs territoriaux. Tous le projet a été discuté avec eux en amont et le modificatif du PLU a été fait dans la perspective du deménagement de la zone commerciale actuelle. Les parkings sont traités avec des matériaux perméables et plantés d'arbres. Façade Est une pelouse est semée pour créer un espace de jeux ou détente pour enfants et parents. Les stationnement seront traitées en matériaux drainant type copeaux de bois « mulch » ou béton drainant ou pelouse semée dans structure alvéolaires. Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Sainte

le,

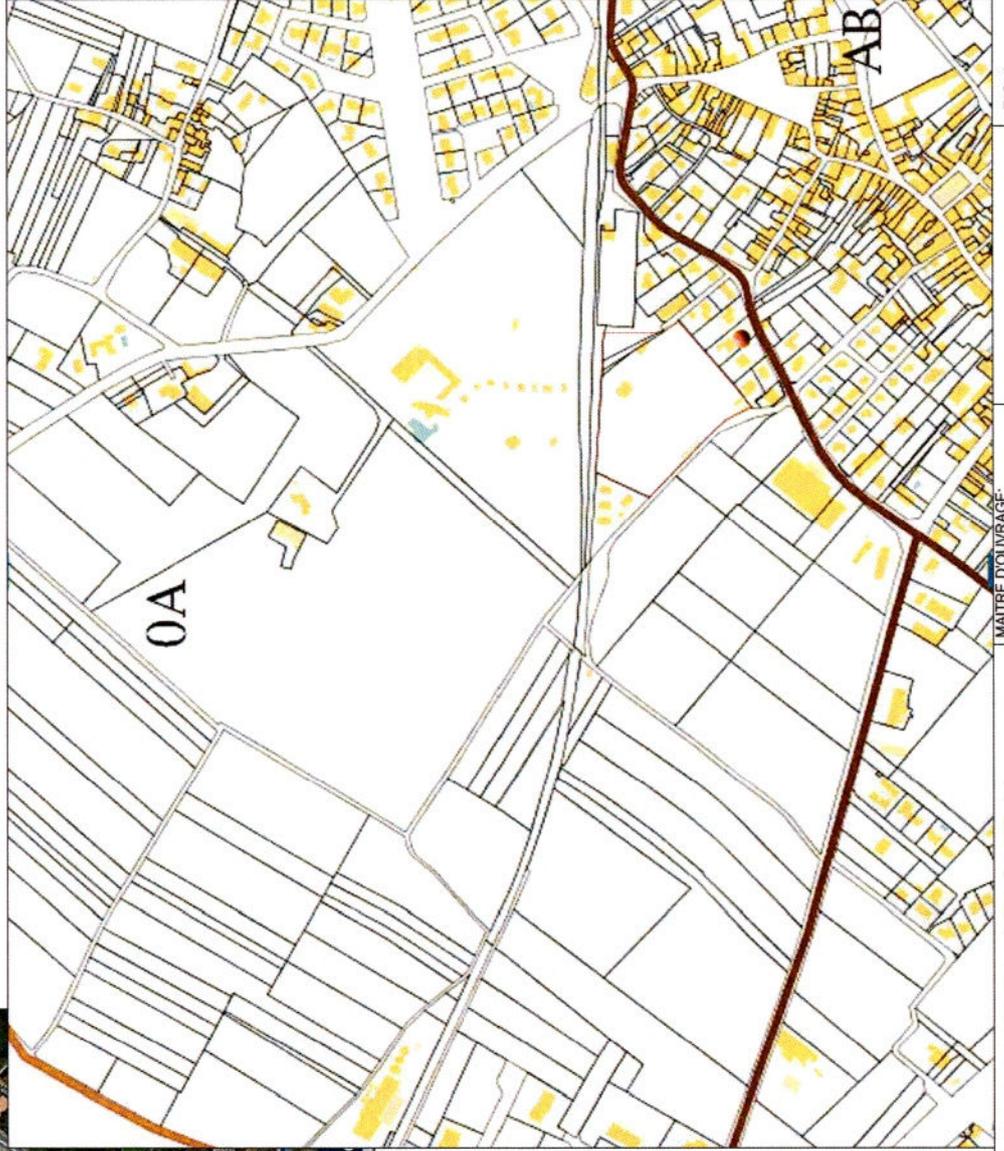
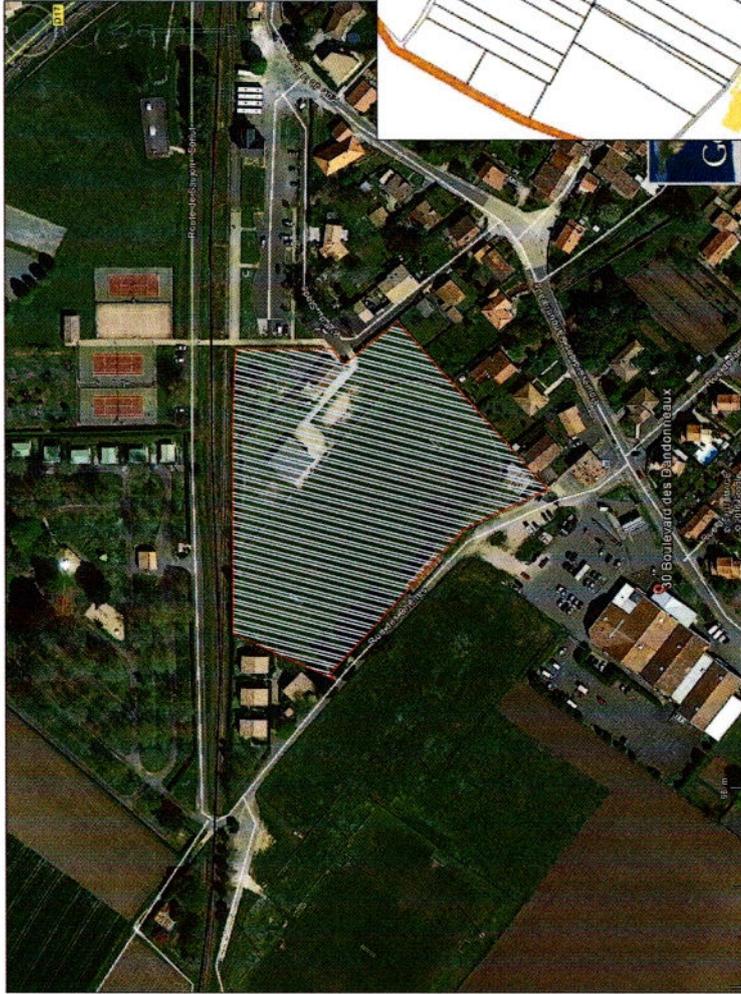
23/09/2020

Signature

**COOP ATLANTIQUE**  
3, rue du Dr Jean HILH SAINTES CEDEX  
R.C. Saintes 55 B 134 N° Siret 525 580 130  
Tél. 05 46 97 41 11 Fax 05 46 97 40 81

SECRET  
NO FORN DISSEM  
NO UNCLASSIFIED  
NO UNCLASSIFIED

	<p><b>CREATION D'UN SUPERMARCHÉ SUPER U</b> Adresse du projet Rue des Chênes 17131 COZES</p>	S18011
	<p>MAITRE D'OUVRAGE <b>GROUPE COOP ATLANTIQUE COOPERATIVE</b> 3, rue du Docteur Jean 17100 SAINTES</p>	
	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'une EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ANNEXE Cerfa 14734*03 Construction d'un magasin "Super U" 8, rue des chênes 17131 Cozes</p>	
	<p>AGENCE DE MAITRISE D'OEUVRE ET D'ARCHITECTURE <b>CAILLAUD - PIGUET</b></p>	
	<p>54, chemin des carrières de la croix - 17100 SAINTES Tel : 05 46 74 55 45 / fax : 05 46 93 67 28 email : <a href="mailto:contact@caillaud-piguet.fr">contact@caillaud-piguet.fr</a> Site internet : <a href="http://www.architectes.org/caillaud-piguet">www.architectes.org/caillaud-piguet</a></p>	



S18011

**CAILLAUD - PIGUET** CREATION D'UN SUPERMARCHÉ ENSEIGNE U

Agence d'Architecture Rue des chênes 17131 COZES

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
 GROUPE COOP ATLANTIQUE  
 3 Rue du Docteur Jean  
 17100 SAINTES

SITUATION

PC 1

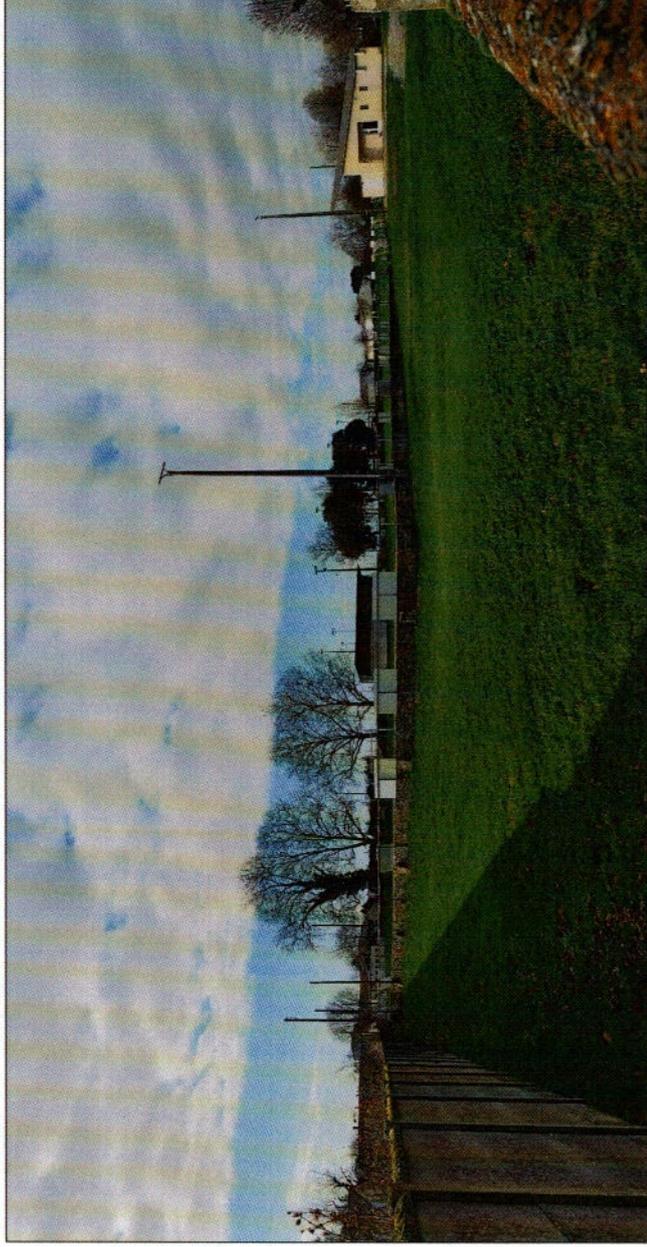
Ech:



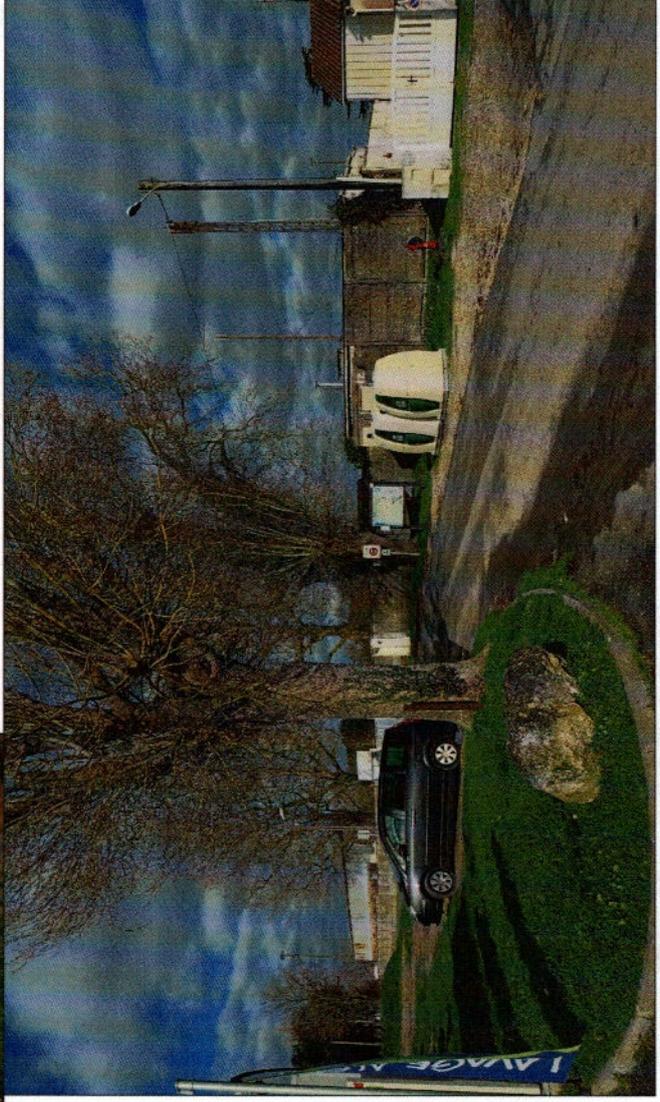
N° de projet S18011	<b>CAILLAUD - PIGUET</b> Agence d'Architecture	CREATION D'UN SUPERMARCHÉ SUPER "U" Rue des Chênes, 17131 COZES Maison de quartier GROUPE COOP ATLANTIQUE COOPERATIVE	- Plan de masse Projet Date du projet 3, rue du Docteur Jean, 17100 SAINTES	DOSSIER CNAC DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	N° de plan <b>1.4.2b</b> Echelle: 1:0,98
------------------------	---	--	---	---	--



N° de permis: S18011  Format: A3	<b>CAILLAUD - PIGUET</b> <b>Agence d'Architecture</b>	CREATION D'UN SUPERMARCHÉ SUPER "U" Rue des Chênes, 17131 COZES Maître d'ouvrage: GROUPE COOP ATLANTIQUE COOPERATIVE	- Vue aérienne PROJET <small>Etat de projet</small> DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	DOSSIER CNAAC N° de plan: <b>1.5.1b</b> <small>Echelle: 1:0.77</small>
--	--	---	---	---



VUE ENTREE DE LA RUE DU STADE



VUE ENTREE DE LA RUE DES CHENES

S18011

CAILLAUD - PIGUET CREATION D'UN SUPERMARCHÉ ENSEIGNE U

Agence d'Architecture Rue des chênes 17131 COZES

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
GROUPE COOP ATLANTIQUE  
3 Rue du Docteur Jean  
17100 SAINTES

PHOTOS PROCHES

PC 07

Ech:



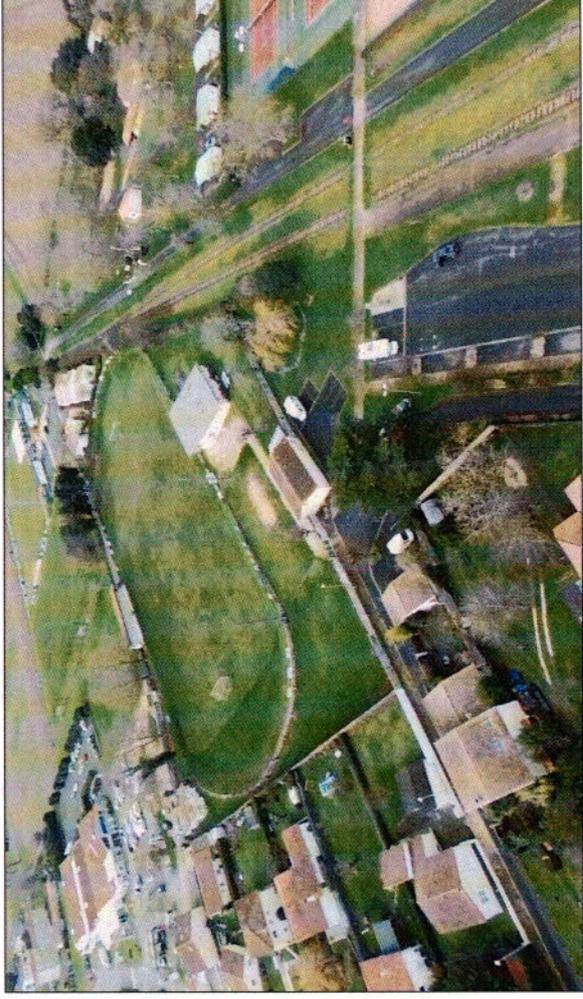
VUE ENTREE DE LA RUE DU STADE



VUE AERIENNE OUEST



VUE ENTREE DE LA RUE DU STADE



VUE AERIENNE EST

S18011

**CAILLAUD - PIGUET** CREATION D'UN SUPERMARCHÉ ENSEIGNE U

Agence d'Architecture Rue des chênes 17131 COZES

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
 GROUPE COOP ATLANTIQUE  
 3 Rue du Docteur Jean  
 17100 SAINTES

PHOTOS ELOIGNEES

PC 08

Ech: